

Avis voté en plénière le 12 octobre 2016

La politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable

Déclaration du groupe de l'agriculture

Cet avis, très pédagogique, permet à tous de bien comprendre et de mesurer les enjeux de la politique de la coopération internationale

Pour le groupe de l'agriculture, la question est importante parce qu'elle concerne beaucoup le secteur agricole : l'agriculture fait partie des priorités du développement international.

La profession agricole française et européenne est tout à fait convaincue qu'une attention soutenue portée à l'agriculture des pays en développement est une condition indispensable à l'amélioration de leur économie et de leur situation générale. Notre réseau Agriculteurs français et développement international (AFDI) agit dans ce sens depuis plus de 40 ans.

Dans l'ensemble, nous approuvons les préconisations visant à améliorer la gouvernance dans notre pays concernant la coopération internationale. Nous saluons également les préconisations consacrées à la question du financement. Lutter contre la corruption et les détournements de fonds est fondamental à la fois pour les pays bénéficiaires mais aussi pour les donateurs dont la confiance s'est érodée.

Nous souhaitons apporter de la nuance dans une des affirmations de l'avis qui regrette que l'Accord de Paris, issu de la COP 21, ne prévoit pas le changement des systèmes agricoles. L'avis affirme qu'il est nécessaire d'en réformer une part significative.

En 2015, peu avant la COP 21, la profession agricole avait organisé une conférence internationale consacrée à l'agriculture et au climat. L'organisation même de cette conférence témoignait du rôle majeur que doit jouer la prise en compte de l'agriculture dans les politiques climatiques. Toutefois, il est évident qu'on ne vit pas le réchauffement climatique de la même manière selon que l'on est un pays développé ou un pays en développement.

Chaque pays se distingue dans ses modes de production, d'organisation et d'accès au foncier. Il serait utopique de vouloir imposer une réforme similaire à l'ensemble des systèmes agricoles qui ont, pour la plupart d'entre eux, engagé des changements importants.

Au cours de cette conférence, les agriculteurs originaires de plusieurs pays, ont dit qu'ils étaient déjà impliqués dans des pratiques différentes mais que l'enjeu majeur pour atteindre des objectifs de durabilité reste la recherche et l'innovation mais aussi la capacité des producteurs à accéder à ces progrès techniques. La formation des acteurs, l'investissement et l'implication des États par des politiques structurantes sont essentiels pour y parvenir. Mais il faut aussi tenir compte de la rentabilité des exploitations, préalable indispensable à une adhésion massive des agriculteurs.

La mise en œuvre de l'agenda pour le développement doit absolument tenir compte de ces réalités sociales, économiques et environnementales qui sont les trois composantes du développement durable.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.